

Bonjour,

En raison de l'épidémie de Coronavirus – Covid 19, les établissements d'enseignement supérieur seront totalement fermés en France à partir de lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

**Nous incitons ceux d'entre vous qui le peuvent, à retourner au domicile familial. Il est recommandé aux étudiants internationaux qui le souhaitent de regagner leur pays dans les tous prochains jours.**

**Pour prévenir du départ de votre logement, temporaire ou définitif, merci de le signaler très rapidement par mail à votre résidence : [residences93-P8@crous-creteil.fr](mailto:residences93-P8@crous-creteil.fr) et d'éviter de vous rendre à l'accueil. Vous serez informé par retour de mail des modalités de restitution des clefs et d'état des lieux.**

Si vous quittez votre logement de manière temporaire, et que vous laissez vos affaires à l'intérieur, alors le loyer mensuel sera dû en votre absence.

Si vous quittez votre logement de manière définitive, alors le loyer ne sera pas dû à compter du 1<sup>er</sup> avril, sans appliquer le préavis d'un mois prévu dans le règlement intérieur. Cependant, le mois de mars est dû car les aides au logement s'appliquent pour un mois entier.

Si vous souhaitez revenir dans une résidence du CROUS lorsque les universités reprendront leur activité de formation en présentiel, nous ferons tout notre possible pour vous accueillir à nouveau.

**Si vous restez dans votre logement, vous trouverez ci-dessous des informations sur le fonctionnement adapté de votre résidence dans ce contexte, sachant que les services du CROUS continueront à vous accompagner.**

#### **[Nettoyage des communs et des logements](#)**

Les équipes du Crous de Créteil assureront l'entretien des espaces communs (couloirs, cuisines, halls et salles d'activité) régulièrement de manière à éviter toute contamination.

Nous vous demandons également, comme en temps normal, de procéder au nettoyage et à l'aération régulière de votre logement.

En cas de départ, qu'il soit temporaire ou définitif, nous vous remercions de votre vigilance pour laisser un logement propre et sans aucunes denrées alimentaires périssables à l'intérieur.

### **Consignes et auto-surveillance**

**Nous vous demandons de respecter les consignes suivantes en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :**

Contactez rapidement le SAMU en appelant le 15 ;

Eviter tout contact avec votre entourage ;

Prendre régulièrement votre température ;

Ne pas vous rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital;

Vous faire connaître auprès du Crous de Créteil par mail : [covid19@crous-creteil.fr](mailto:covid19@crous-creteil.fr)

**Dans tous les cas, merci de respecter les gestes barrières :**

Se laver les mains très régulièrement

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser des mouchoirs à usage unique

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

**Nous vous remercions par avance de bien vouloir également limiter les visites de personnes extérieures à la résidence.**

**Notez que les activités prévues en résidences sont annulées, jusqu'à nouvel ordre.**

### **Comment s'informer**

**Pour toute question sur la vie en résidence :**

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions sur le fonctionnement de votre résidence à l'adresse mail suivante : [residences93-P8@crous-creteil.fr](mailto:residences93-P8@crous-creteil.fr)

**Pour toute question sur les services du Crous :**

Le Crous continue à assurer ses missions essentielles en plus de l'hébergement. Tous les boursiers recevront leur versement et vous pouvez toujours prendre rdv avec une assistante sociale sur le site web du Crous, par mail : [social@crous-creteil.fr](mailto:social@crous-creteil.fr)

**Pour toute question relative à la maladie**

Consultez le [site de l'ARS Île-de-France \(Agence Régionale de Santé\)](#) ou contactez le numéro vert national au 0 800 130 000 (appel gratuit).

**Pour suivre l'évolution de la situation**

Consultez régulièrement le site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ou le compte Twitter <https://twitter.com/gouvernementFR>